



Facturation abusive sans motif

Par navy7602, le 17/12/2009 à 06:59

Bonjour,

La SAUR vient de m'adresser ma facture d'eau, après avoir constaté "solde antérieur au 03/12/2009 = + 14.18€?? Je téléphone à cette Sté des eaux pour demander de informations. Quelle amabilité par la personne qui me répondais sur un ton agressif !! je suis redevable de ces frais supplémentaires car au mois d'aout il n'aurait pas reçu le paiement de ma précédente facture dans les temps et qu'il m'aurait envoyer un courrier en [s]lettre simple[/s] ? pour ce retard. En cette période du mois d'aout le courrier est acheminé par la plupart des remplaçants et je n'ai pas reçu cette fameuse lettre qui a mon avis pour preuve de ce qu'il facture indûment, j'aurai dû, à mon avis la recevoir en AR?

Merci pour votre aide.